

## AVIS DE COURSE

---

Nom de la compétition : Régate de Ligue- Grade : 5A

Dates complètes : le 14 juillet 2014

Lieu : Villeneuve sur Yonne

Accès : Site CNB voir <http://www.cvv-y.com>

89 Villeneuve sur Yonne

Autorité Organisatrice :

CV Villeneuve / Yonne

<http://www.cvv-y.com>

---

**Terminologie** : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*, incluant l'annexe B pour les windsurfs,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte aux :

#### Intersérie dériveur Temps compensé :

- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformité
- 3.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
  - le certificat de jauge ou de conformité,
  - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros,
  - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

### 4. DROITS A PAYER

Sans objet

### 5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :  
Jour et date : 13 avril 2014 de 9h00 à 10 h00
- 5.2 Jauge et contrôles :

Sans objet

5.3 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire)

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
14 07 14	10 h 30	toutes

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 h 00

**6. INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :  
Affichées au club house

**7. LES PARCOURS**

7.1 Les parcours seront de type : construits

7.2 L'emplacement de la zone de course est situé devant le club house

**8. CLASSEMENT**

2 courses devront être validées pour valider la compétition.

**9. COMMUNICATION RADIO**

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

**10. PRIX**

Sans objet

**11. DECISION DE COURIR**

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

**12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter

André Touyrac 4 allée des beauvais 89500 Villeneuve / Yonne

Tel : 03 86 87 09 Port 06 47 64 92 19 e-mail : [andre.touyrac@bbox.fr](mailto:andre.touyrac@bbox.fr)